

Dernier Tango à la Cinémathèque

Les sections syndicales Sud-Culture et Cgt-Culture de la Cinémathèque française avec 35 salarié.es de la Cinémathèque française se déclarent solidaires de toutes les personnes, collectifs et associations qui dénoncent les violences sexistes et sexuelles.

Personne ne peut ignorer aujourd'hui qu'un profond changement sociétal est en cours. Nous nous en réjouissons car il vise le respect des droits humains.

Nous savons que ces violences existent en nombre dans le monde du cinéma. Nous suivons avec attention les auditions menées par la commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel. Nous pensons qu'il est urgent de repenser les conditions de fabrication des films, mais aussi, dans le cadre de notre institution, de questionner la manière de les programmer.

Depuis 2017, la Cinémathèque s'est trouvée à plusieurs reprises sous les feux de l'actualité. La direction générale nous avait alors associé.es à ses prises de positions publiques lors de

l'affaire « Polanski et Brisseau » sans nous consulter.

Notre malaise s'est accru il y a moins d'un an avec le choix de programmer deux films de Benoît Jacquot alors que Judith Godrèche avait porté plainte pour viols sur mineure contre ce réalisateur.

Les sections syndicales Sud-Culture et Cgt-Culture avaient alors interpellé la direction et les salarié.es pour souligner l'importance de la libération de la parole et de l'écoute sur

les VHSS, et la nécessité de penser l'acte de programmation et de son accompagnement (voir le tract Cgt-Culture-Sud-Culture du 8 mars 2024, et le point 18 débattu en CSE le 21 mars 2024).

Nous avons été atterré.es par la décision de programmer Le Dernier Tango à Paris sans accompagnement, alors même qu'un film sorti en salle cette année rappelle et documente les conditions inadmissibles de ce tournage et son impact désastreux sur la vie de Maria Schneider.

Nous nous associons aux réactions engendrées par ce choix notamment au sein des collectifs féministes. Nous refusons que la parole de Maria Schneider soit effacée.

Nous nous sentons instrumentalisé.es par les déclarations publiques de certains membres de la Direction dans la presse ou sur les réseaux sociaux. Non seulement nous ne partageons pas ces positionnements mais ils affectent nos conditions de travail et nos missions au quotidien.

Nous souhaitons que la Cinémathèque française se remette en cause et définisse un projet clair en matière de transmission des films dits « abimés » au public du XXI^e siècle.

Nous lui demandons aussi de mettre en place des actions fortes en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles au sein de l'entreprise.

Ces deux chantiers doivent faire l'objet d'un véritable travail collectif sur la déconstruction des stéréotypes.

Paris, le 6 janvier 2025.



Les sections syndicales

SOLIDAIRES SUD-Culture et CGT-Culture de La Cinémathèque

française